

Mmes, Melles, Mrs

Nous avons plaisir à vous proposer le **séjour SKI** comme suit :

- **DATES** : du **samedi 11 au samedi 18 février 23** soit 1ère semaine des vacances d'hiver de notre zone,

- **LIEU** : Un nouvel hébergement confortable : **Le COSTA NUOVA** (voir leur site). **Navette au pied du chalet.** Trajet en bus pour tous. Un véhicule du club fera aussi le déplacement

- **GLISSE** : \* **6 jours sur le domaine de CHATEL LIBERTE avec nos animateurs (adultes) diplômés FFS.**  
\* **Sur place au chalet** : tennis de table, biblio, salles de jeux vidéo-télé,

- **PRESTATIONS** :\* **Pension complète** (4 repas) au chalet, le midi pique-nique en salle hors-sacs, hébergement, transport, assurance, forfait 6 jours avec skipass, animatrice Bafa à dispo des enfants pour l'après-ski et la vie courante, les participants doivent posséder leur propre matériel ou location voir ci-après.

- **LA STATION** : \* **CHATEL** c'est 130 kms de pistes pour plus de 70 pistes et presque autant de remontées. Il y en a pour tous les niveaux.

- **TARIFS** : \* **TARIF skieurs** : **650 €**  
\* **TARIF famille 4 pers.** : **suivra.**

- **INSCRIPTION** : à préciser avant le 12 sept et règlement d'un acompte fin sept de 150 € à l'aide du coupon annexé, puis 100 € chaque fin de mois jusqu'au solde. Ces acomptes en conformité avec les versements que le club réglera aux prestataires.

- **PUBLIC** : Ce séjour est ouvert à tous les adhérents du SKI Club ainsi qu'aux nouveaux adhérents qui auront cotisé au club et seront assurés. **Pour ce séjour, seuls les**

**enfants initiés à l'école de ski du club ou au moins 1ère étoile seront acceptés (pas de débutants, fournir carnet ESF).**

A compter du 1er déc. 22, les places vacantes seront proposées aux licenciés FFS des autres clubs.

- **DIVERS** : \* Notez que ce séjour maintenant bien rôdé s'adresse autant aux jeunes enfants qu'aux ados, adultes et familles, chacun ayant un encadrement qualifié (ski et après-ski),

• Une réunion de présentation du séjour pourra être organisée durant le mois précédent si utile.

• La liste du paquetage est jointe et les **sacs trop lourds seront allégés (voir « paquetage »).**

\* Après plusieurs années dans cette station, le club est devenu un client privilégié : **tarifs prix coûtant : avantage offert aux adhérents (mais les habituelles augmentations : forfait, transport ...).**

\* **Discipline** : tout manquement (trajet, temps de ski, après-ski, nuit et chambrée) fera l'objet d'un avertissement. Exclusion aux frais de la famille au 2<sup>ème</sup> sans remboursement (après contact par tél) et définitif pour les années qui suivront.

**ATTENTION** : Carte Nationale d'Identité (pas de livret de famille) **A REMETTRE IMPERATIVEMENT A L'ACCUEIL DU DEPART, les ORIGINAUX de carte VITALE et mutuelle et de nouveau la SORTIE DE TERRITOIRE ainsi que la CNI. Pour le Pass-sanitaire vous serez tenu au courant si utile.**

Salutations sportives, et ... inscrivez-vous le plus vite (places limitées à 40 participants).

**Gérard CHAROY, Président.**

**INSCRIPTION à retourner au SKI Club de LUNEVILLE  
Maison des Associations 64 rue de Viller 54300 LUNEVILLE**

Je soussigné (NOM et Prénom) .....  
domicilié .....  
tél **pendant** le séjour : .....  
souhaite inscrire mon (mes) enfant (s).....  
au stage de CHATEL organisé par le Club aux dates suivantes :  
- **du samedi 11 fév au sam 18 fév 2023**

Option choisie : SKI      AUTRE

**LOCATION DE MATERIELS :**

Si vous devez louer votre matériel, contactez le **Ski Club de Dombasle** qui vous fera des tarifs club (Jean Luc au 06 25 01 53 79) en vous présentant du club. Pas de location sur place.

**SKIS PERSONNELS :** ils doivent être en parfait état, le club se réservant le droit de refuser tout participant n'ayant pas un matériel adéquat ou potentiel de danger.

J'autorise mon enfant à aller à CHATEL seul (oui – non)

Je souhaite que mon enfant soit couché à ..... h 00 (précision obligatoire).

Je souhaite que mon enfant partage la chambre avec .....

Les familles (Parents et leurs enfants) pourront être regroupés ensemble en chambrée s'il le demande (sans changement par la suite).

En cas de sortie (encadrée ou pas), l'heure maximale de retour au chalet pour les mineurs est fixée à **22 h 00 sans rémission.**

J'ai lu et accepte le présent règlement.

Fait à ..... le ..... Signature.

Le SKI Club de LUNEVILLE  
vous propose :

# Stage de Ski

du 11 au 18 février 2023



\* Renseignements

\* Programme

\* Inscription